

Investissements

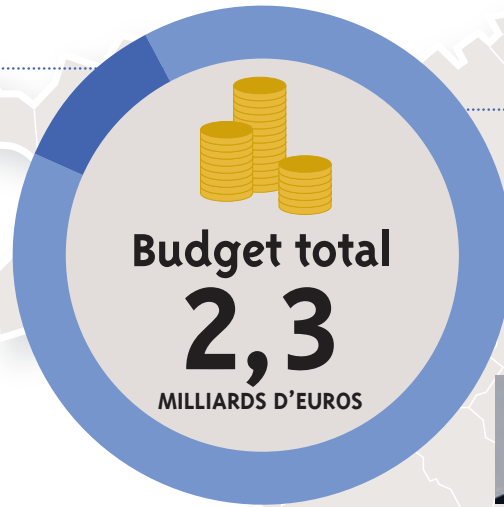
322

MILLIONS D'EUROS

Fonctionnement

2

MILLIARDS D'EUROS



Le point de vue de...

Daniel Guiraud

Premier Vice-président chargé des Finances et de l'Administration générale

★ **Budget 2021**

Faire face à la crise et accélérer la transition écologique

Le budget départemental de l'année 2021 relève le double défi de réduire les inégalités nées de la crise sanitaire et soutenir la transition écologique, vecteur d'activité économique.

✦ Par **Georges Makowski**

La relance de la Seine-Saint-Denis sera placée sous le signe de la transition écologique. Le Département continue ou engage toute une série d'initiatives destinées à transformer et dynamiser le territoire : poursuite du Plan Vélo, lancement d'une démarche pour l'alimentation durable et l'agriculture urbaine, soutien aux acteurs de la transition écologique labellisés *Agir In Seine-Saint-Denis*, signature de la charte Villes et territoire sans perturbateur endo-

crinien, stratégie de neutralité carbone avec comme objectif pour les bâtiments départementaux une diminution de 33 % d'émission de gaz à effet de serre d'ici à 2030...

Des objectifs ambitieux pour préparer l'avenir, comme l'adoption du plan Eco-Collèges, un plan d'investissement d'un milliard d'euros sur la période 2021-2030 qui veut concilier performance énergétique et efficacité pédagogique pour la réussite de nos enfants. ★

« *Malgré le poids de la crise, nous avons choisi de maintenir un très haut niveau d'investissements pour préparer l'avenir de la Seine-Saint-Denis et de ses habitant·e·s. En plaçant véritablement l'égalité environnementale et la transition écologique au cœur des politiques publiques, le budget pour 2021 engage résolument le Département vers d'indispensables mutations de notre territoire pour faire face au double défi de l'urgence climatique et de la santé publique. C'est là tout le sens des plans pour la résilience écologique des collèges, pour des bâtiments à haute qualité environnementale, de l'objectif de 100 % de voies départementales cyclables d'ici 2024, du plan Canopée et la plantation de 10 000 arbres en dix ans.* »

INVESTISSEMENTS

bâtir la Seine Saint-Denis de demain

● ÉDUCATION ET JEUNESSE



68

MILLIONS D'EUROS
Pour construire et rénover les collèges, les adapter aux besoins éducatifs d'aujourd'hui et aux enjeux climatiques de demain.

● MOBILITÉS



86

MILLIONS D'EUROS
Pour rénover et sécuriser la voirie départementale, réaliser et prolonger les pistes cyclables, participer aux travaux de prolongement des lignes de métro, de tramway et des lignes du Grand Paris.

● SOLIDARITÉ, PETITE ENFANCE, FAMILLE, LOGEMENT



7,8

MILLIONS D'EUROS
Pour rénover les crèches, les centres de PMI, les circonscriptions de service social et de l'Aide sociale à l'enfance, contribuer à l'amélioration du parc de logements sociaux et aider les propriétaires à adapter leur logement.

● ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



11

MILLIONS D'EUROS
Pour lancer le chantier de Prisme, construire et rénover les gymnases et les piscines de Seine-Saint-Denis.

FONCTIONNEMENT

répondre aux besoins des Séquanos-Dionysiens

La solidarité représente 67 % des dépenses de fonctionnement du Département

PRESTATIONS SOCIALES

538 millions : pour le versement du RSA

140 millions : pour l'allocation départementale personnalisée d'autonomie (Adpa)

70 millions : pour la prestation de compensation du handicap (PCH)



● ENFANCE ET FAMILLE

279

MILLIONS D'EUROS
Pour faire fonctionner les crèches, les centres de PMI, les services de l'Aide sociale à l'enfance.



● ÉDUCATION

60

MILLIONS D'EUROS
Pour accompagner la réussite scolaire des jeunes du département à travers les dotations de fonctionnement des collèges, pour la restauration scolaire et pour le versement du Chèque réussite.



● SPORT ET CULTURE

28

MILLIONS D'EUROS
Pour financer les parcours artistiques et culturels proposés aux collégiens et les subventions versées aux associations sportives et culturelles du département.



● TRANSPORTS EN COMMUN

49

MILLIONS D'EUROS
Contribution du Département à Île-de-France Mobilité.

● ASSOCIATIONS

62

MILLIONS D'EUROS
Pour aider le fonctionnement des associations et des collectivités du département.

● INSERTION

15

MILLIONS D'EUROS
Pour soutenir les acteur·rice·s de l'Économie sociale et solidaire, accompagner les personnes éloignées du monde du travail et favoriser leur insertion et leur retour à l'emploi.